

4. POLITIQUE DE LA VILLE

4.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission initiale de la CPDT consistait en la participation au Réseau européen d'échange EUKN (European Urban Knowledge Network), dans un double objectif :

- dans un premier temps, valorisation des travaux de la CPDT au travers de fiches EUKN, publiée sur l'e-library du réseau,
- ensuite, mise en évidence de pratiques innovantes en matière de politique de la ville au niveau de la RW pouvant également faire l'objet de fiches.

Au fil du travail la mission s'est reprécisée avec la mise sur pied au sein de la Région wallonne d'un Groupe de travail « politique de la ville », dans l'optique de donner aux villes elles-mêmes une plus grande place dans le processus de réflexion et de nourrir un futur réseau incluant la Région wallonne, un pool d'expertise et un certain nombre de villes importantes, en particulier les 9 villes wallonnes de plus de 50000 habitants : Charleroi, La Louvière, Liège, Mons, Mouscron, Namur, Seraing, Tournai, Verviers.

L'expertise de la politique de la ville a désormais aussi pour mission de fournir au groupe à la fois un appui organisationnel et des contributions de fonds pouvant alimenter la réflexion sur le développement d'une politique de la ville en Région wallonne.

4.2 TACHES MENEES

La phase 1 de valorisation des travaux de la CPDT à travers la base de données EUKN a été effectuée. Une fiche a été remplie sur chaque rapport CPDT se rapportant au thème de la politique de la ville (soit 6 fiches).

Un courrier a par ailleurs été adressé à l'ensemble des unités de recherche urbaine en Région Wallonne, afin de les inviter à communiquer aux membres de l'équipe leurs résultats de recherche en vue d'une publication sur le site EUKN.

Il s'est agi également de participer à différentes réunions concernant le réseau EUKN, dont rapport a été fait à la Région.

Suite à une réunion du groupe de suivi en charge de cette expertise, les priorités de cette expertise ont été redéfinies comme suit :

- Mise en place d'une plate-forme pour l'échange de bonnes pratiques entre villes de la Région Wallonne ;
- Analyse et comparaison des dispositions prises dans les pays voisins en matière de politique de la ville ;
- Suivi des politiques européennes en matière de politique de la ville (Leipzig, Agenda territorial, Intergroupe Parlement Européen) ;
- Participation au colloque Ville-Campagne à mettre en place pour l'année 2007-2008 (intégration de la composante "ville").

Dans l'optique de nourrir la réflexion sur la politique de la ville au niveau de la Région wallonne, une étude comparative a été menée sur la politique des villes dans différents pays ou régions limitrophes, en commençant par la France, la Grande-Bretagne et la Flandre.

Une note a également été rédigée sur l'organisation d'un réseau rassemblant des acteurs locaux, régionaux et des experts autour de la politique des villes en Wallonie. Le rôle de la CPDT y est conçu comme un rôle de veille en matière de politiques européennes et wallonnes, de conception d'ateliers d'échange et de diffusion d'information.

En ce qui concerne la premier point (mise en évidence de pratiques innovantes dans les villes wallonnes), un premier inventaire de pratiques et un schéma d'investigations ont été réalisés dans le but de conduire des investigations plus fouillées sur un nombre restreint d'expériences. La suite du travail pourra se greffer plus aisément sur le réseau en constitution qui va impliquer les villes wallonnes concernées.

En lien avec l'évolution des travaux présentée ci-dessus, les principaux enseignements à ce stade concernent les politiques de la ville menées à l'étranger. C'est pourquoi la réalisation du working paper s'est centrée sur ce thème. Il doit encore faire l'objet de certains compléments en vue de fournir un document définitif fin novembre.

4.3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

L'analyse des politiques étrangères permet d'ores et déjà de dégager quelques axes de réflexion importants pour la politique wallonne :

- Quelle inscription institutionnelle de la politique de la ville ? Quel est le rôle à promouvoir pour les différents niveaux de pouvoir ?
- Quel modèle de ville la Région wallonne veut-elle promouvoir ? Quel est le rôle de la Ville dans notre société ?
- Quelles inscription territoriale de la politique de la ville ? Quelle échelle pour la politique de la ville ? Si le quartier est un échelon de réponse au problème, il importe d'avoir une réflexion et une action globales à l'échelle de la ville et de pouvoir replacer les projets dans un projet de ville plus global.
- Au niveau des quartiers, l'approche de "développement communautaire" peut-elle s'articuler avec la recherche de mixité sociale ?
- Comment arriver à mener une approche intégrée de la problématique de la ville et des réponses à apporter ? Quels domaines d'action lier prioritairement ? Comment intégrer l'aménagement physique du quartier et l'action sur les aspects humains ?
- Comment arriver à gérer équitablement et efficacement l'octroi des financements publics ? Quelle clés de répartition entre les villes ?
- Quelle répartition des rôles entre les secteurs publics et privés ?
- Quelle politique de communication de la Région pour contribuer à améliorer l'image des villes et leur attractivité ? Habiter en ville relève aussi d'un modèle culturel.
- Quels outils de monitoring la Région pourrait-elle constituer pour aider les villes à évaluer leurs performances au regard d'un développement durable ?

Le rapport relatif à la comparaison de la politique des villes dans différents pays ou régions limitrophes, à savoir la France, la Grande-Bretagne et la Flandre, est fourni en annexe, ainsi que la note relative à la mise en place d'un groupe de travail « Politique de la ville » pour la Région Wallonne et les 6 fiches EUKN.